



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 DECEMBRE 2011

Délibération n° D20110573

CREATION D'EMPLOIS OCCASIONNELS POUR LE RECENSEMENT DE  
LA POPULATION

Conseillers en exercice : 45

Votants : 38

Convocation du Conseil Municipal :  
le 9 décembre 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 23 décembre 2011

Accusé de réception de la préfecture en date du mardi  
20 décembre 2011

**Présidente :**

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

**Présents :**

*Adjoints :*

- M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU

*Conseillers :*

- M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Gérard ZABATTA - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

**Secrétaire de séance :** Mme Chantal BARRE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Nathalie SEGUIN donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Delphine PAGE donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Jean-Pierre GAILLARD donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Alain BAUDIN donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD

**Excusés :**

*Conseillers :*

- M. Bernard JOURDAIN - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - Mme Blanche BAMANA - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN

**DIRECTION RESSOURCES  
HUMAINES**

**CREATION D'EMPLOIS OCCASIONNELS POUR LE RECENSEMENT  
DE LA POPULATION**

Monsieur Jean-Louis SIMON Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Les opérations de recensement de la population se dérouleront en janvier et février 2012 et nécessitent le recrutement de 16 agents recenseurs (maximum) et de 2 contrôleurs qui en assurent l'encadrement.

La Ville de Niort prend en charge la rémunération des agents recrutés et reçoit de la part de l'Etat une dotation forfaitaire destinée à compenser partiellement les coûts supportés par la Ville.

C'est pourquoi, il est proposé de créer, pour une durée de 3 mois maximum, les postes ci-dessus mentionnés, sur la base de l'article 3, alinéa 2 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée. Les 2 emplois de contrôleurs seront rémunérés sur la base du 1<sup>er</sup> échelon de la grille des rédacteurs territoriaux et les 16 agents recenseurs sur la base du 1<sup>er</sup> échelon de la grille des adjoints administratifs de 2<sup>ème</sup> classe.

Les crédits correspondants sont prévus au budget principal.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- accepter la création de 18 emplois occasionnels (16 emplois d'agents recenseurs et 2 emplois de contrôleurs) pour effectuer les opérations de recensement de la population pour une durée de 3 mois.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	38
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	7

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

**Signé**

**Jean-Louis SIMON**